

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

74 avenue Parmentier
75011 PARIS

N° SIREN : 784 448 748

Ce rapport contient 25 pages

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

74 avenue Parmentier
75011 PARIS

N° SIREN : 784 448 748

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

**A l'assemblée générale de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
MOTOCYCLISME****1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier, le rapport moral du Président et dans les autres documents adressés aux membres de la fédération.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son

exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2026,

Le Commissaire aux Comptes,

Endrix IDF
Sébastien TREPS





COMPTES 2025

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

PAGE 2

PAGE 3

PAGE 4 à 6

PAGES 7 à 20

COMPTE DE BILAN – ACTIF

COMPTE DE BILAN – PASSIF

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXE

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

COMPTE DE BILAN – ACTIF – (En euros)

ACTIF	Au 31.12.25			Au 31.12.24			ECART	ECART
	MONTANT BRUT	AMORT. OU PROVISION	MONTANT NET	MONTANT BRUT	AMORT. OU PROVISION	MONTANT NET	EURO 2025-2024	% 2025-2024
Immobilisations Incorporelles								
Sites web, logiciels, marques et en cours	1 068 632	855 695	212 938	1 068 632	764 336	304 296	-91 359	-30,02%
Fonds commercial - Site de Courcoué (44)	320 000	240 000	80 000	320 000		320 000		
	1 388 632	1 095 695	292 938	1 388 632	764 336	624 296	-91 359	-14,63%
Immobilisations Corporelles								
Propriétés rue Parmentier et Circuits	4 860 367	1 434 253	3 426 114	4 059 737	1 293 743	2 765 994	660 119	23,87%
Agencement Aménagement Installation	1 490 466	1 104 753	385 712	1 490 466	1 034 125	456 340	-70 628	-15,48%
Matériel, Mobilier et en cours	4 357 163	3 225 260	1 131 903	3 939 303	2 752 898	1 186 406	-54 503	-4,59%
Total	10 707 996	5 764 267	4 943 729	9 489 506	5 080 765	4 408 740	534 988	12,13%
Immobilisations Financières								
Participations / Dépôt Cautionnements	230 132		230 132	231 131	999	230 132	0	0,00%
Prêt Structures FFM	540 158	6 875	533 283	176 758	6 875	169 883	363 400	213,91%
Prêt Construction Solendi et Autre	106 072		106 072	110 892		110 892	-4 820	-4,35%
Total	876 362	6 875	869 487	518 781	7 874	510 907	353 760	69,24%
ACTIF IMMOBILISE	12 972 990	6 866 837	6 106 154	11 396 919	5 852 975	5 543 944	797 390	14,38%
Stocks Matières et Fournitures	202 071		202 071	176 743		176 743	25 328	14,33%
Créances								
Structures et Adhérents FFM	267 303		267 303	234 987		234 987	32 316	13,75%
Clients, Partenaires et Comptes Rattachés	703 642		703 642	542 170		542 170	161 472	29,78%
Clients Douteux	44 208	42 191	2 017	116 805	104 788	12 017	-10 000	-83,22%
Produits à recevoir	60 570		60 570	9 981		9 981	50 589	506,85%
Créances Fiscales et Sociales	53 291		53 291	57 659		57 659	-4 368	-7,58%
Total	1 129 015	42 191	1 086 823	961 601	104 788	856 813	230 010	26,84%
Disponibilités	10 166 485		10 166 485	10 314 747		10 314 747	-148 262	-1,44%
ACTIF CIRCULANT ET REALISABLE	11 497 570	42 191	11 455 379	11 453 091	104 788	11 348 304	149 266	1,32%
Charges Constatées d'Avance	994 050		994 050	900 524		900 524	93 526	10,39%
TOTAL DE L'ACTIF	25 464 610	6 909 028	18 555 582	23 750 535	5 957 763	17 792 772	762 811	4,29%

endrix
 OSONS OSER.
Endrix IDF
 16 rue Albert Einstein
 77 420 Champs-sur-Marne
 RCS Paris 331 191 823
 Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

COMPTE DE BILAN – PASSIF – (En euros)

PASSIF	Au 31.12.2025	Au 31.12.2024	ECART	ECART
			EURO	%
			2025-2024	2025-2024
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	4 164	4 164	0	0,00%
Report à nouveau	8 099 600	7 613 080	486 520	6,39%
Résultat de l'Exercice	465 752	486 520	-20 768	-4,27%
SOUS-TOTAL - SITUATION NETTE	8 569 516	8 103 764	465 752	5,75%
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES				
Subventions d'investissements	43 301	47 550	-4 249	-8,94%
TOTAL FONDS PROPRES	8 612 817	8 151 314	461 503	5,66%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provision pour risques juridiques	193 750	43 750	150 000	342,86%
Provision Circuits et Immeuble Parmentier	661 819	531 000	130 819	24,64%
Provision Indemnité de fin de carrière	223 684	224 405	-721	-0,32%
TOTAL PROVISIONS	1 079 253	799 155	280 098	35,05%
DETTES				
Structures et Adhérents FFM	4 442 825	4 200 218	242 608	5,78%
Fournisseurs, Prestataires et comptes assimilés	804 683	2 020 361	-1 215 679	-60,17%
Partenariats Echanges				
Charges de Fonctionnement à Payer	2 242 446	1 188 246	1 054 200	88,72%
Dettes Fiscales et Sociales	421 138	440 911	-19 773	-4,48%
TOTAL DETTES	7 911 092	7 849 736	61 357	0,78%
Produits constatés d'avance	952 420	992 568	-40 147	-4,04%
TOTAL DU PASSIF	18 555 582	17 792 772	762 810	4,29%



COMPTE DE RESULTAT – PREMIERE PARTIE – (En euros)

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2025		Au 31/12/2024		ECART 25-24	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
<i>Ventes de prestations</i>		1 633 237		1 672 615	-39 377	-2,35%
Partenariats et Insertions Publicitaires	823 995		813 549		10 446	1,28%
Forfait Chronométrages et Officiels	748 040		776 342		-28 302	-3,65%
Homologation	27 587		27 258		329	1,21%
Formation	33 616		55 466		-21 850	-39,39%
<i>Ventes de marchandises</i>		28 393		112 085	-83 693	-74,67%
Autres marchandises et fournitures - Motos	28 393		112 085		-83 693	-74,67%
<i>Droits fédéraux</i>		21 178 866		20 731 657	447 209	2,16%
Adhérents - Licences et autres titres annuels	13 475 481		13 318 984		156 497	1,17%
Adhérents - Licences et autres titres 1 manifestation	1 309 911		1 356 023		-46 112	-3,40%
Adhérents - Pass-Circuits	754 135		613 670		140 465	22,89%
Adhérents - CASM et Guidons	35 026		39 977		-4 951	-12,38%
Moto-clubs - Affiliations	1 158 500		1 167 600		-9 100	-0,78%
Organisateurs - Manifestations sportives	708 455		624 904		83 551	13,37%
Pratiquants - Engagements	3 159 220		3 119 304		39 916	1,28%
Pratiquants - Locations transpondeurs	256 587		245 861		10 726	4,36%
Autres droits	321 551		245 334		76 217	31,07%
<i>Subventions</i>		925 839		1 119 650	-193 811	-17,31%
Ministère des Sports - Agence Nationale du Sport	832 340		1 040 000		-207 660	-19,97%
Autres subventions	93 499		79 650		13 849	17,39%
<i>Autres produits de fonctionnement</i>		400 530		314 712	85 818	27,27%
Autres produits de fonctionnement	400 530		314 712		85 818	27,27%
<i>Reprises sur Amortissements et Provisions</i>		309 405		433 403	-123 998	-28,61%
Reprise sur provisions Risques et Charges	309 405		433 403		-123 998	-28,61%
<i>Divers</i>		0		1 294	-1 294	-28,61%
Transfert de charges	0		1 294		-1 294	-100%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		24 476 270		24 385 416	90 855	0,37%

endrix.
 OSONS OSER.
Endrix IDF
 16 rue Albert Einstein
 77 420 Champs-sur-Marne
 RCS Paris 331 191 432
 Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

COMPTE DE RESULTAT - DEUXIEME PARTIE - (En euros)

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2025		Au 31/12/2024		ECART 25-24	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUR05	%
CHARGES D'EXPLOITATION						
<i>Achats Matières, Fournitures et Marchandises</i>		808 436		765 020	43 416	5,68%
Achats	833 763		815 801		17 962	2,20%
Variation des stocks	-25 328		-50 781		25 453	-50,12%
<i>Achats de Prestations de Services et Autres Charges Externes</i>		10 368 786		10 799 603	-430 817	-3,99%
Prestations de services	2 440 053		2 557 476		-117 423	-4,59%
Personnel Extérieur (dont Portage)	71 611		92 256		-20 645	-22,38%
Location	357 913		289 111		68 802	23,80%
Entretien et Maintenance	393 034		229 948		163 086	70,92%
Assurances	3 509 229		3 688 379		-179 150	-4,86%
Honoraires et assimilés	207 020		336 386		-129 366	-38,46%
Publicité, Relations Publiques et Images Médias	239 162		390 192		-151 029	-38,71%
Déplacements Elus, Personnel, Officiels , Filières HN	2 833 024		2 876 329		-43 305	-1,51%
Affranchissement et Télécommunication	138 276		148 050		-9 774	-6,60%
Divers	179 464		191 776		-12 312	-6,42%
<i>Impôts et Taxes</i>		276 257		264 626	11 631	4,40%
Taxes sur les salaires	177 351		170 655		6 696	3,92%
Autres taxes assises sur les salaires	26 623		26 206		417	1,59%
Autres Impôts et Taxes	71 258		67 765		3 492	5,15%
<i>Charges de Personnel</i>		2 996 849		2 950 556	46 292	1,57%
Salaires, Appointements et autres Indemnités	1 977 573		1 983 538		-5 965	-0,30%
Charges sociales et autres dépenses du personnel	1 024 471		995 515		28 956	2,91%
Charges sociales provisionnées	-5 195		-28 496		23 301	-81,77%
<i>Autres Charges de Fonctionnement</i>		8 263 170		8 414 119	-150 949	-1,79%
Redevances Licences, Droits et Divers	576 349		475 204		101 145	21,28%
Reversements et soutiens Ligues et Comités Dptx	2 532 706		2 762 003		-229 297	-8,30%
Reversements engagements CF et soutiens Clubs	4 218 466		4 285 576		-67 110	-1,57%
Primes de résultat et soutiens Pilotes	892 411		828 870		63 541	7,67%
Divers	43 238		62 465		-19 227	-30,78%
<i>Dotations aux Amortissements et Provisions</i>		1 512 267		1 187 987	324 280	27,30%
Sur Immobilisations	1 014 860		708 248		306 612	43,29%
Sur Risque	497 407		479 739		17 667	3,68%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		24 225 764		24 381 912	-156 148	-0,64%

endrix.
 OSONS OSER.
Endrix IDF
 16 rue Albert Einstein
 77 420 Champs-sur-Marne
 RCS Paris 331 191 025
 Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

COMPTE DE RESULTATS - TROISIEME PARTIE - (En euros)

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2025		Au 31/12/2024		ECART 25-24	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
RESULTAT D'EXPLOITATION		250 506		1 504	247 002	7049,72%
PRODUITS FINANCIERS		222 786		336 481	-113 695	-33,79%
Revenus sur titres de placements et assimilés	222 786		336 481		-113 695	-33,79%
CHARGES FINANCIERES		7 540		10 008	-2 467	-24,65%
Intérêts bancaires	7 540		9 660		-2 120	-21,94%
Perte de change et autres charges	0		348		-348	-100,00%
TOTAL RESULTAT FINANCIER		215 246		326 473	-111 227	-34,07%
RESULTAT COURANT		465 752		329 977	135 775	41,15%
PRODUITS EXCEPTIONNELS		0		164 482	-164 482	-100,00%
Produits sur exercices antérieurs	0		71 389		-71 389	-100,00%
Produits sur opérations de gestion courante	0		24 543		-24 543	-100,00%
Produits des immobilisations cédées	0		68 550		-68 550	-100,00%
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0		7 940	-7 940	-100,00%
Charges sur exercices antérieurs	0		3 539		-3 539	-100,00%
Charges sur opérations de gestion courante	0		3		-3	-100,00%
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	0		4 398		-4 398	-100,00%
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL		0		156 542	-156 542	-100,00%
RESULTAT DE L'EXERCICE		465 752		486 520	-20 768	-4,27%

CONTRIBUTIONS	Au 31/12/2025		Au 31/12/2024		ECART 25-24	ECART
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat	563 715		541 769		21 946	4,05%
TOTAL		563 715		541 769	21 946	4,05%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	563 715		541 769		21 946	4,05%
TOTAL		563 715		541 769	21 946	4,05%

endrix.

OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

ANNEXE SOMMAIRE

La devise utilisée pour cette annexe est l'Euro.

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, est d'un total de 18.555.582 € et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice 465.752 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

L'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

PREAMBULE

A - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES - PAGES 8 à 10

B - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS - PAGE 10

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN - PAGES 11 à 16

D - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTATS - PAGES 17 à 19

E - INFORMATIONS DIVERSES - PAGE 20

PRÉAMBULE

Avant les principes et méthodes figurant à l'article 831-1 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, l'annexe comprend : une description de l'objet social de l'entité, une description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées et une description des moyens mis en œuvre.

Ainsi la Fédération Française de Motocyclisme, fondée le 3 mars 1913 sous le nom d'Union Motocycliste de France déclarée à la Préfecture de Police sous le numéro 155.681 le 5 mars 1913, a pris sa dénomination Fédération Française de Motocyclisme le 7 décembre 1945.

La Fédération Française de Motocyclisme est désormais déclarée à la Préfecture de Police sous le numéro W751010115.

La FFM a pour objet :

- d'organiser, développer et contrôler la pratique du Motocyclisme sous toutes ses formes ;
- de diriger, coordonner l'activité des associations regroupant les membres pratiquant le motocyclisme et d'une façon générale, tous les engins terrestres à deux, trois ou quatre roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur ;
- d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine du motocyclisme, ainsi que pour la défense en justice de l'ensemble de ses membres (affiliés et licenciés), y compris la défense de tous leurs intérêts notamment ceux résultant de l'objet de chaque association membre ;
- de mener des actions relatives à la sécurité routière et à la voie publique ;
- de mener des actions relatives à la sauvegarde du patrimoine motocycliste, notamment par le soutien au fonds de dotation pour le patrimoine du sport motocycliste.

L'activité de la FFM s'organise autour des disciplines motocyclistes suivantes : Motocross, Vitesse, Enduro, Trial, Courses sur sable, Rallyes routiers, Moto-ball, Courses sur piste, Tourisme, et s'appuie sur ses organes déconcentrés qui sont ses ligues régionales et ses comités départementaux ainsi que sur ses entités affiliées.

Elle s'appuie, également, sur les sites de pratique (permanents ou non) gérés par ses entités affiliées ou par des entités privées.

La mise en œuvre des activités proposées par la FFM, ses organes déconcentrés et/ou ses entités affiliées, est effectuée par des membres bénévoles ou salariés, des officiels attitrés pour l'organisation de compétitions ou de séances d'entraînement ou stages et des professionnels (entraîneurs, éducateurs...) assurant l'encadrement des activités physiques et sportives conformément au Code du sport.

A - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la Fédération Française de Motocyclisme applique les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le Plan Comptable Général, homologué par arrêté du 26 décembre 2023.

Ce règlement supprime la notion de résultat exceptionnel et modifie en conséquence la structure du compte de résultat. Les articles 511-1 et suivants du PCG, dans leur rédaction issue de cette réforme, prévoient désormais une présentation reposant exclusivement sur les produits et charges d'exploitation et financiers.

Dans ce cadre, les produits et charges qui étaient antérieurement classés en résultat exceptionnel sont reclassés, selon leur nature, en résultat d'exploitation ou en résultat financier. Cette évolution vise à renforcer la cohérence de présentation et la comparabilité des comptes.

En application de ces dispositions, aucun poste de résultat exceptionnel n'est présenté au titre de l'exercice 2025. Le résultat exceptionnel est donc nul.

Ce changement constitue une modification de présentation imposée par la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables d'établissement et de présentation des comptes ont été appliquées, dans le respect des principes fondamentaux de la comptabilité à savoir :

1. du principe de prudence ;
2. de continuité de l'exploitation ;
3. de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
4. d'indépendance des exercices ;
5. évaluation aux coûts historiques ;
6. intangibilité du bilan d'ouverture ;
7. de non-compensation.



Les principales méthodes comptables utilisées sont exprimés dans les chapitres suivants :

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent, essentiellement, aux logiciels et licences d'utilisations de logiciels.

Les amortissements pour dépréciation, sont calculés en général selon le plan suivant :

- Logiciels et licences : durée de 3 à 5 ans, mode linéaire.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée des amortissements retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements pour dépréciation, sont calculés en général selon le plan suivant :

- Immeubles, constructions : durée de 10 à 50 ans, mode linéaire,
- Installations et agencements divers : durée de 3 à 25 ans, mode linéaire,
- Matériel : durée de 3 à 10 ans, mode linéaire,
- Mobilier : durée de 5 ans à 10 ans, mode linéaire,

Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne font pas l'objet d'un amortissement. Le fonds commercial est composé des éléments suivants :

- le fonds de commerce de Corcoué acquis en 2022, dont les éléments incorporels représentent 320.000 €.

Immobilisations Financières

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont composés de marchandises. Les marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du FIFO (premier entré, premier sorti).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée par catégorie de titres, afin de ramener leur valeur nette comptable au cours de clôture ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées au compte de résultat.

Subventions d'investissement

La Fédération comptabilise au compte 131 les subventions d'investissement qu'elles demandent auprès de l'Etat (Ministère des Sports, Agence Nationale du Sport). Un compte est ouvert par acquisition.

Les circuits comportant du bâti et du non bâti, les subventions d'investissement sont également décomposées au regard de la règle adoptée pour chaque immobilisation. Si le composant de l'immobilisation est amortissable, la part de la subvention affectée à cet élément est échelonnée sur la durée de son amortissement.

Les fractions annuelles des subventions d'investissement affectées aux composants amortissables d'un bien sont affectées à la clôture de l'exercice ou à la date de sortie du composant ou du bien au compte de résultats selon les modalités de l'article 312-1 du PCG.

La quote-part rapportée au résultat 2025 s'élève à 4.249 €.

Provision pour indemnité de fin de carrière

La Fédération comptabilise la provision pour indemnités de fin de carrière.

La Fédération a réalisé une évaluation actuarielle de ses engagements, selon la méthode prospective, afin de déterminer le montant de la provision à verser.

Sur la base des éléments disponibles au 31 décembre 2025, l'estimation s'élève à 223.684 € (charges sociales comprises). (Se reporter à la page 14).

Provisions pour risques et litiges

Une provision est comptabilisée lorsque la Fédération a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

À fin 2025, la provision s'élève à 193.750 €.

Provisions pour grosses réparations

La provision pour grosses réparations est de 661.818,94 € à la clôture 2025 dont 334.912,36 au titre des bâtis sur les sites de pratique acquis par la FFM.

endrix.

OSONS OSER.

Par ailleurs, au titre du futur ravalement du siège social de la FFM, dont la mise en œuvre est estimée dans 20 ans, une dotation annuelle aux provisions de 15.000 € par an a été comptabilisée, de façon à anticiper sur les travaux dont le coût pour la FFM devrait être proche des 300.000 €. Le montant de cette provision s'élève à 90.000 € au 31/12/2025.

Méthode de comptabilisation et d'évaluation des créances

Les provisions pour créances douteuses sont estimées individuellement en fonction des informations en notre possession au moment de la clôture. A fin 2025, ces provisions sont de 42.191 €.

Evaluation du chiffre d'affaires – principe de spécialisation des exercices- cas des primo-licenciés

Le chiffre d'affaires encaissé sur les droits des licences annuelles entre septembre et novembre de l'exercice qui concerne la première licence souscrite par un nouvel adhérent ou par un ancien licencié n'ayant pas pris de licence annuelle depuis deux années est constaté en produit à raison d'un quart sur l'exercice en cours et de trois quarts sur l'exercice suivant en produit constaté d'avance.

B – ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2025 a été une saison sportive avec 102.160 titres annuels et de participation délivrés en 2025 contre 100.164 en 2024.

La FFM a réalisé de nouvelles acquisitions foncières sur le territoire, à savoir l'achat de nouvelles parcelles à Gaillac-Toulza (31) pour 10.891 €, le circuit de La Celle-sur-Loire (58) pour 65.000 €, le circuit de Ris (63) pour 280.000 €, le circuit de Bussière-Saint-Georges (23) pour 80.000 €, le circuit de Saint-Jean-Lachalm (43) pour 38.360,80 €, le circuit de Peschadoires (63) pour 12.148 €, le circuit de Semoutiers-Montsaon (52) pour 60.000 €, le circuit de Nozay (44) pour 216.845,50 €, le circuit de Lagor (64) pour 33.001 €.

C – NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

Page 11 : Actif immobilisé – valeur Brute
Page 12 : Actif immobilisé – amortissements
Page 13 : Etat des échéances
Page 14 : Etat des provisions
Page 15 : Etat des comptes rattachés
Page 16 : Mouvement des fonds associatifs
Page 16 : Tableau des filiales et des participations
Page 16 : Divers

endrix.
OSONS OSER.
Endrix IDF
16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

Etat des immobilisations - Valeur Brute (En euros)

VALEUR BRUTE	AU 01/01/2025	ACQUIS.	SORTIES	COMPTE A COMPTE	AU 31/12/2025
Immobilisations incorporelles					
Concessions, Brevets Logiciels	538 002				538 002
Sites Internet/Intranet FFM	382 307				382 307
Applicatif Licences	133 323				133 323
Marques	15 000				15 000
Fonds de commerce	320 000				320 000
	1 388 632	0	0	0	1 388 632
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Circuits de pratique	1 449 806	606 246			2 056 052
Total terrains	1 449 806	606 246	0	0	2 056 052
Constructions					
Immeuble 74 av Parmentier - 75011 PARIS	817 394				817 394
Immeuble 71 av Parmentier - 75011 PARIS	242 000	4 384			246 384
Circuits de pratiques	1 550 537	190 000			1 740 537
Agencements Aménagements Instal. Propriétés	1 490 466				1 490 466
Total constructions	4 100 397	194 384	0	0	4 294 781
Installations techn. mat. et outillage					
Matériel Technique	148 087				148 087
Barrières sécurité circuit	239 868				297 099
Matériel Chronométrage	686 270	31 366	2 042		715 594
Total install. techn. mat. et outill.	1 074 225	31 366	2 042	0	1 160 780
Autres immobilisations corporelles					
Matériel Transport	1 144 200	17 832			1 162 032
Matériel Bureau	15 648				15 648
Matériel Informatique	401 332	20 518			421 851
Matériel Expositions et Salons	97 558				97 558
Matériel structure gonflable	35 634				35 634
Matériel de presse et de reportage	12 040				12 040
Matériel de télécommunication	97 814	25 949			123 763
Matériel divers	80 489	16 571			97 059
Mobilier Bureau	48 437				48 437
Matériel Médical	10 457				10 457
Matériel Epreuves	275 623				361 481
Matériel Contrôle technique	42 167				42 167
Vélos électriques	12 066				12 066
Motos compétition CCP	29 700				29 700
Motos compétition filière HN TRIAL	0				0
Motos Electriques équipes de Motoball	521 511				521 511
Karts et Quads	40 400				40 400
Total autres immo. corporelles	2 865 078	80 871	0	0	3 031 807
	9 489 506	912 867	2 042	0	10 543 420
Immobilisations en cours					
Immo. corporelles en cours	0	148 502			148 502
Immo. incorporelles en cours	0	16 074			16 074
	0	164 576	0	0	164 576
	10 878 138	1 077 443	2 042	0	12 096 628
Immobilisations financières					
Titres de participation Bred Banque Populaire	229 132				229 132
Autres titres de participation	1 000				1 000
Solendi - Participation construction	110 522		4 820		105 702
Autres prêts	176 758	398 000	34 600		540 158
Prêts et Cautionnements	370				370
	517 782	398 000	39 420	0	876 362

endrix.
 OSONS OSER.
Endrix IDF
 16 rue Albert Einstein
 77 420 Champs-sur-Marne
 RCS Paris 331 191 825
 Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

Etat des immobilisations – Amortissements – Valeur Brute (En euros)

AMORTISSEMENTS OU PROVISIONS	AU 01/01/2025	DOTATIONS	SORTIES	COMPTE A COMPTE	AU 31/12/2025
Immobilisations incorporelles					
Concessions, Brevets, Marques...	316 631	66 527			383 159
Sites Internet/Intranet	322 271	22 455			344 727
Applicatif Licences	125 433	2 376			127 809
Fonds de commerce	320 000	240 000			240 000
TOTAL AMORTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	764 336	91 359	0	0	1 095 695
		0			0
Immobilisations corporelles					
Constructions					
Immeuble 74 av Parmentier – 75011 PARIS	669 832	21 177			691 009
Immeuble 71 av Parmentier – 75011 PARIS	92 557	12 213			104 770
Circuits de pratique	531 354	107 121			638 474
Agencements Aménagements Instal. Parmentier	1 034 125	70 628			1 104 753
Total constructions	2 327 868	211 139	0	0	2 539 007
Installations techn. mat. et outillage					
Matériel Technique	125 385	8 257			133 642
Barrières sécurité circuit	179 853	20 993			200 846
Matériel Chronométrage	518 000	58 973			576 973
Total install. Techn. mat. et outillage	823 238	88 222	0	0	911 460
Autres immobilisations corporelles					
Matériel Transport	1 031 541	287 786			1 319 327
Matériel Bureau	15 648	0			15 648
Matériel Informatique	300 222	34 701			334 923
Matériel Expositions et Salons	93 799	2 065			95 865
Matériel structure gonflable	25 596	8 468			34 063
Matériel Centre National de Formation	0	0			0
Matériel audiovisuel	12 040	0			12 040
Matériel de télécommunication	71 433	16 129			87 561
Matériel support formation fédérale	0	0			0
Matériel divers	52 265	10 239			62 504
Mobilier Bureau	44 971	1 452			46 423
Matériel Médical	10 457	0			10 457
Matériel Eprouves	231 054	21 766			252 820
Matériel Contrôle technique	40 633	1 535			42 167
Vélos électriques	0	0			0
Karts et Quads	0	0			0
Motos compétition filière HN Motocross	0	0			0
Motos Motocross	0	0			0
Motos compétition filière HN TRIAL	0	0			0
Motos Electriques équipes de Motoball	0	0			0
Motos vitesse SHERCO	0	0			0
Motos vitesse YAMAHA	0	0			0
Total autres immo. corporelles	1 929 660	384 141	0	0	2 313 800
TOTAL AMORTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 080 765	683 502	0	0	5 764 267
	5 845 101	774 861	0	0	6 859 962

endrix
OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 60 54 54

Etat des échéances (En euros)

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	MONTANT BRUT 2025	MAXIMUM UN AN	PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Prêt Structures FFM	540 158	78 648	461 510
Prêt Construction Solendi	106 072		106 072
Dépôts versés	370		370
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Stocks Matières et Fournitures	202 071	202 071	
Structures et Adhérents FFM	267 303	267 303	
Clients, Partenaires et Comptes Rattachés	703 642	703 642	
Clients Douteux	44 208	44 208	
Produits à recevoir	60 570	60 570	
Créances Fiscales et Sociales	53 291	53 291	
AUTRES			
Charges constatées d'avance	994 050	994 050	
TOTAUX	2 971 735	2 403 783	567 952

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	MONTANT BRUT 2025	2025 au plus	2026 à plus d'un an
DETTES DE FONCTIONNEMENT ET DIVERSES			
Structures et Adhérents FFM	4 442 825	4 442 825	
<i>dont Avances calendrier, Licences, Cotisations N+1</i>	3 686 584	3 686 584	
Fournisseurs, Prestataires et Comptes Rattachés	804 683	804 683	
Charges à payer	2 242 446	2 242 446	
Créances Fiscales et Sociales	421 138	421 138	
AUTRES			
Produits constatés d'avance	952 420	952 420	
TOTAUX	8 863 512	8 863 512	0



Osons Oser.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

Etat des provisions (En euros)

Actif – Provision pour dépréciation des créances douteuses et assimilées

BILAN ACTIF	PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES ET ASSIMILEES	AU 01.01.2025	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2025
4910000	Clubs, Adhérents et Partenaires	104 788		62 597	42 191
	TOTAL	104 788	0	62 597	42 191

Passif – Risques et Charges

BILAN PASSIF	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	AU 01.01.2025	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2025
15110000	Provision pour litiges	0			0
15180000	Provision pour risques juridiques	43 750	150 000		193 750
15380000	Provision pour les indemnités de fin de carrière	224 405		721	223 684
15250000	Provision pour gros entretiens sur les bâts des circuits de pratique FFM et siège FFM	531 000	376 907	246 088	661 819
	TOTAL	457 163	526 907	246 809	1 079 253

Hypothèses du calcul de la provision pour les indemnités de fin de carrière

Hypothèses	2024-2025
Age de départ à la retraite	Depuis la réforme des retraites – de 62 ans à 64 ans en fonction de la date de naissance des salariés (64 ans pour tous les salariés nés après 1969)
Mouvement du personnel	L'IFC se calcule à compter de la 2ème année du salarié au sein de l'entreprise. Compte-tenu de l'âge moyen d'entrée dans le salariat d'une part, de l'augmentation du nombre de trimestres à acquérir pour une pension vieillesse à taux plein d'autre part, l'indice "âge de départ" a été mis raisonnablement à 65 ans. De plus, compte-tenu de spécificité du secteur d'activité et des métiers techniques afférents, nous considérons que le turn-over pour un même poste à partir de 45 ans jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite est inexistant.
Taux d'actualisation	1%
Table de mortalité	Table Insee 2017-2018 Circulaire AGIRC-ARRCO 2014-04-DF

endrix

OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

Etat des comptes (En euros)

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de produits d'exploitation pour 51 915 €, et concernent les postes suivants :

Mécénat	35 000 €
Pass-Circuit dernier trimestre 2025 AGCC et AGCBG	16 915 €
Total	51 915 €

Charges à payer

Les charges à payer et les factures non parvenues au global s'élèvent à 2.242.446 euros à la clôture de l'exercice. Les charges à payer au titre de 2025 représentent un total de 1.802 824 €, et concernent les postes suivants :

Assurance licences 2025	1 295 468 €
Requêtes bureau et aides diverses	155 525 €
AGEFIPH et PEE	7 437 €
Aide à l'emploi et mandataires sociaux Ligues	41 902 €
Parts CMD 2025	142 235 €
Honoraires commissariat aux comptes 2024	39 464 €
Notes de frais 2025 non reçues	26 000 €
FNP Conférence de Presse	70 000 €
FNP DTN Prestations	24 794 €
Total	1 802 824 €

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance d'un montant de 952.420 € sont constitués des éléments suivants :

Droits encaissés licences annuelles primo licenciés de sept à nov 2025 pour 2026	772 107 €
Partenariat	180 314 €
TOTAL	952 420 €

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 994.050 € sont constituées de :

Quotes-parts ligues, comités et assurances et charges sur gestion licences 2026	907 446 €
Aides pilotes 2026	4 000 €
Salon de Lyon 2026	9 281 €
Charges sur déplacements 2026	1 480 €
Fournisseurs divers	71 844 €
TOTAL	994 050 €



Etat des mouvements des fonds propres (En euros)

Postes	Au 31.12.2024	Affectation du résultat	Augmentation	Au 31.12.2025
10200000 Fonds propres	4 164			4 164
10688100 Réserves - Fonds Aide organisateurs	0			0
10688200 Réserves - Fonds Garanties Assurantielles	0			0
11000000 Report à nouveau	7 613 080	486 520		8 099 600
12000000 Résultat	486 520	-486 520	465 752	465 752
TOTAL	8 103 764	0	465 752	8 569 516

Etat des filiales et des participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brut	Nette						
Filiales et participations											
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.											
1. Participations (* de 50 % du capital détenu par la société)											
SCI FFM	0 €	0	0,0%	0 €	0 €	0	0	0	0	0	Dissolution au 26 décembre 2024
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
SARL WEST MECAPARK	10 000 €	0	10%	1 000 €	1 000 €	15 000	0	362 838	19 401	0	
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
2. Participations non reprises au § A.											

La Sarl MECAPARK a été constituée en date du 15 septembre 2022 et son premier exercice comptable s'est clôturé au 31 décembre 2023. Elle a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires net de 362 838 € pour un résultat positif de 19 401 €.

Divers

Poste structures et adhérents FFM (Passif)

Ce poste est constitué principalement des droits fédéraux encaissés au titre des licences d'adhérents, affiliations de moto-clubs et engagements sur les championnats de France au titre de la saison 2025 pour un montant de 3.686.584 €.

endrix
OSONS OSER.

Endrix IDF

16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

D - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Page 18 : Ressources propres
Page 18 : Etat des subventions reçues
Page 18 : Honoraires du Commissaire aux comptes
Page 19 : Résultat financier
Page 19 : Résultat exceptionnel

endrix.
Osons Oser.
Endrix IDF
16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

RESSOURCES PROPRES

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2025		Au 31/12/2024		ECART 25-24	ECART	Au 31/12/2023
	DETAIL	CUMUL	DETAIL	CUMUL	EUROS	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Ventes de prestations		1 633 237		1 672 615	-39 377	-2,35%	1 488 514
Partenariats et Insertions Publicitaires	823 995		813 549		10 446	1,28%	
Forfait Chronométrages et Officiels	748 040		776 342		-28 302	-3,65%	
Homologation	27 587		27 258		329	1,21%	
Formation	33 616		55 466		-21 850	-39,39%	
Ventes de marchandises		28 393		112 085	-83 693	-74,67%	142 693
Autres marchandises et fournitures - Motos	28 393		112 085		-83 693	-74,67%	
Droits fédéraux		21 178 866		20 731 657	447 209	2,16%	19 995 377
Adhérents - Licences et autres titres annuels	13 475 481		13 318 984		156 497	1,17%	
Adhérents - Licences et autres titres 1 manifestation	1 309 911		1 356 023		-46 112	-3,40%	
Adhérents - Pass-Circuits	754 135		613 670		140 465	22,89%	
Adhérents - CASM et Guidons	35 026		39 977		-4 951	-12,38%	
Moto-clubs - Affiliations	1 158 500		1 167 600		-9 100	-0,78%	
Organisateurs - Manifestations sportives	708 455		624 904		83 551	13,37%	
Pratiquants - Engagements	3 159 220		3 119 304		39 916	1,28%	
Pratiquants - Locations transpondeurs	256 587		245 861		10 726	4,36%	
Autres droits	321 551		245 334		76 217	31,07%	
Autres produits de fonctionnement		400 530		314 712	85 818	27,27%	341 361
Autres produits de fonctionnement	400 530		314 712		85 818	27,27%	
TOTAL RESSOURCES PROPRES		23 241 026		22 831 069	409 957	1,80%	23 333 030

La part des ressources propres dans les produits d'exploitation au 31 décembre 2025 est de 94,95 %.

Etat des subventions reçues

Les subventions comptabilisées aux comptes des subventions d'exploitation se détaillent comme suit :

- Ministère des Sports via son Agence Nationale du Sport :	832.346 €
- Région Ile France :	15.250 €
- Fédération Internationale de Motocyclisme :	60.000 €
- CNOSF :	14.000 €
- Autres	4.249 €

Honoraires du Commissaire-aux-comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 38.102 € au titre du contrôle légal des comptes.

endrix
OSONS OSER.
Endrix IDF
16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

Résultat financier (En euros)

Le résultat financier est composé de :

- En produit, d'intérêts sur comptes courants, livrets et placements pour 222.786 €.
- En charge, d'intérêts des comptes courants bancaires pour 7.540 €.

endrix.
OSONS OSER.
Endrix ID^{re}
16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54

E – INFORMATIONS DIVERSES**Engagements hors bilan**

- **Donnés** : néant
- **Reçus** : locations vente de 26 motos électriques sur 36 mois (d'août 2024 à juillet 2027) à 7 clubs de Motoball, pour un montant total engagé de 387.997,50 euros.

CONVENTION LOCATION VENTE MOTO ELECTRIQUE MOTOBALL				
MONTANT TOTAL ENGAGÉ	DUREE	TOTAL 2024	TOTAL 2025	TOTAL À PLUS D'UN AN
387 997,50 €	36 mois	65 047,50	129 180,00 €	193 770,00 €

Ventilation de l'effectif moyen au cours de l'exercice

L'effectif équivalent temps plein (ETP) des salariés de la FFM au cours de l'exercice a été de 35 personnes dont 1 cadre dirigeant, dont 3 apprentis, dont 13 cadres et 18 non-cadres.

Rémunération des dirigeants fédéraux

L'indemnisation du Président s'élève à 122.400 € brut sur l'exercice 2025. Cette indemnisation est prévue par l'article 26 des statuts de la FFM mis à jour le 04/11/2018.

Rémunération des salariés

Le total des trois plus hautes rémunérations brutes, versées au cours de l'exercice 2025, est de 297.488,77 €.

Contributions volontaires

Pour répondre à la nouvelle obligation comptable (cf. règlement ANC 2018-06), la FFM a mis en place un décompte du temps passé par ses élus et ses bénévoles.

Il a été retenu :

- le temps consacré aux différentes réunions des instances nationales : à raison de 7h par jour de présence à ces réunions, nous avons dénombré 6.886 heures valorisées à 16.1 € smic horaire (valeur arrondie), charges comprises, soit un total de 110.846.70 € ;
- le temps consacré à l'encadrement des manifestations en qualité d'officiels désignés (directeurs de courses, adjoints, commissaires sportifs, techniques et chronométreurs et délégués) : nous avons dénombré 28.133 heures pour un total valorisé au même taux horaire, soit 452.868,15 €.

Evénements post-clôture

Aucun évènement.

endrix.
OSONS OSER.
Endrix IDI
16 rue Albert Einstein
77 420 Champs-sur-Marne
RCS Paris 331 191 825
Tél : +33 (0)1 64 68 54 54